Sion.
Vingt-troisième année, No 127. Le Numéro : 10 centimes Mercredi 3 novembre 1926.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus mardi à midi

Aujourd'hui mardi les Etats-Unis renouvellent un tiers du Sénat et toute la Chambre des représentants. L'élection n'offre guère d'intérêt.

On trouvera plus loin d'abondants détails sur un attentat, commis à Bologne, et auquel Mussolini, le « duce » a miraculeusement échappé une fois de plus.

Le Régulateur

Nous ne voudrions pas, ici, avoir l'air de jouer les Cassandre, d'autant que ce nom propre est à double entente et peut tout aussi bien s'appliquer à un gâteux qu'à une pythonisse.

Il nous est cependant difficile de ne pas communiquer à nos lecteurs le sens d'une conversation que nous avons eue, la semaine dernière, avec un homme politique influent qui connaît les Chambres fédérales comme il connaît son Droit et toutes les arcanes de la Politique suisse.

Notre article sur le Conseil des Etats l'a laissé sceptique.

Cette Chambre qui devait être haute, mais qui n'est ni meilleure ni pire que l'autre, ne réalisera aucune des espérances que l'on fonde sur elle pour corriger les derniers votes émis par le Conseil national.

Soyez en sûr, nous dit notre interlocuteur, le Conseil des Etats se laissera bel et bien influencer par la révolte des intérêts, l'impression du nombre et les menaces toujours suivies d'effets, de sorte que les espérances se tourneront en d'amères désillusions.

Certes, il ne faut rien exagérer.

Cromwell pouvait écrire sur la porte du Parlement dont il venait d'expulser les membres : « Chambre à louer ». Les deux Chambres qui constitutent le pouvoir législatif suisse n'ont jamais été ni à louer ni à vendre.

Sous ce rapport, notre parlementarisme est propre et ses mains sont nettes.

Ce qui le diminue et le discrédite, ce sont les influences qui, selon les problèmes et les époques, le travaillent et le minent au point que son indépendance et sa liberté s'en trouvent sérieusement atteintes.

Vous voyez un jour, des groupes, des syndicats, tout à la joie d'avoir gagné la première manche.

Mais, aussitôt, d'autres groupes, d'autres syndicats, proclament qu'ils gagneront la seconde.

Nous sommes, ainsi, en permanence, sur une bascule.

A qui la belle ? C'est le secret non plus que ce nom propre est à double trine condamnable, doctrine infiniment dangereuse qui peut conduire un pays aux pires folies financières et à la ruine.

Jusqu'à ces dernières années, le Conseil des Etats servait de régulateur. Mais il est arrivé, lui aussi, à son crépuscule, avec une extension exagérée et irréfléchie des droits populaires sur le terrain cantonal.

Du premier rang, il a passé au second dans les pouvoirs de la nation, ne pouvant tomber plus bas, et il doit cette décadence — qui le croirait ? — au suffrage universel.

Pendant près de trois quarts de siècle, le Conseil des Etats était composé de députés élus par les Grands Conseils cantonaux. C'étaient donc des mandataires au second degré.

Aujourd'hui, ces députés, à part huit ou dix exceptions au plus, sont tous des élus du suffrage universel direct.

Comment voulez-vous dès lors qu'ils servent de contrepoids, alors qu'ils subissent eux-mêmes les exigences menaçantes des grands courants, bons ou mauvais, de l'opinion ?

L'existence de deux Chambres législatives constitue l'essence même de la démocratie parlementaire. Elle se vérifie à peu près dans tous les pays d'Europe.

Mais nulle part, si ce n'est en Suisse depuis quelques années, les deux Chambres possèdent la même origine.

Voyez en France, où la démocratie, pour ne pas dire la démagogie, coule cependant à pleins bords, la composition du Sénat se fait par les Conseils généraux.

Aussi, plus indépendant, l'a-t-on vu, l'autre année encore, barrer la route de l'Elysée au candidat de la Chambre que le Cartel des Gauches croyait imposer.

Issu du suffrage universel direct, il n'aurait jamais eu ce courage civil, surtout pas au lendemain de la consultation nationale que l'on sait.

Nous déplorons donc le vent de marée qui a transformé le mode d'élection du Conseil des Etats.

On a laissé faire, quand on n'a pas poussé la sottise jusqu'à saluer un âge nouveau en politique.

Le plus simple serait encore de revenir en arrière et de reprendre les anciens cantonnements.

Ch. Saint-Maurice.

Un mariage au Vatican

(Corresp. particul. du «Nouvelliste»)

Rome, le 31 octobre.

On a vu samedi au Vatican une cérémonie dont le vieux palais pontifical n'avait plus eu le spectacle depuis longtemps: le Pape mariant sa nièce.

Ce n'est pas qu'il n'y ait jamais de mariage au Vatican. L'enceinte des palais apostoliques renferme le domicile de nombreux fonctionnaires de l'administration pontificale et leurs familles constituent un groupe d'un millier de personnes formant une paroisse spéciale. Leur église paroissiale est la Chapelle Pauline du Vatican, et ces jours-ci encore nous rencontrions une noce qui s'y rendait en gravissant l'Escalier du Maréchal.

Mais il est beaucoup plus rare que le Pape célèbre un mariage et plus rare encore qu'un Pape marie sa nièce. Depuis plusieurs pontificats, on n'avait guère vu que deux mariages de nobles romains bénis dans l'intimité par Benoît XV.

Aussi la noce Ratti-Persichetti Ugolini, comme on dit-ici, a-t-elle été un événement.

La mariée est Mademoiselle Marie-Louise Ratti, fille de M. Fermo Ratti, l'unique survivant des trois frères de Pie XI, fabricant de soieries à Milan.

Le marié est le marquis Edouard Persichetti-Ugolini di Mustiola, un jeune et sympathique patricien italien qui a fait la guerre et qui était depuis plusieurs années secrétaire de la légation de Nicaragua auprès du Saint-Siège.

Les formalités civiles du mariage ont eu lieu à Milan dans l'intimité, il y a quelques jours, mais le Pape qui a baptisé sa nièce, qui lui a donné la première Communion et la confirmation, a voulu la marier lui-même et le mariage a été célébré dans la jolie chapelle du deuxième étage du Vatican qui porte le nom de la Comtesse Mathilde.

Cérémonie très simple et en même temps majestueuse comme le sont toutes celles que préside le Pape.

Les jeunes époux étaient agenouillés devant l'autel. Derrière eux, les membres de leurs familles. Dans le sanctuaire, le Cardinal-Secrétaire d'Etat mettait une tache de pourpre au milieu des manteaux violets des autres dignitaires et le velours rouge des bancs de la chapelle disparaissait sous les habits dorés et les fracs des diplomates et les toilettes noires des dames.

Pie XI, assisté des prélats de la cour pontificale, a accompli les rites du mariage, puis il a célébré la messe et communié de sa main les jeunes époux.

Avant la bénédiction, le Pape a prononcé une affectueuse allocution où il a rappelé la grandeur et les devoirs du mariage chrétien et où il a aussi exprimé ses vœux confiants pour le bonheur du nouveau foyer.

A l'issue de la cérémonie, les assistants présentèrent leurs félicitations et leurs vœux aux mariés puis il y eut une réception dans les appartements pontificaux : le Pape offrit dans la salle du « tronetto » une collation intime aux mariés et à leurs familles, ainsi qu'au Cardinal Gasparri, au majordome et au maître de Chambre. Pendant ce temps, un « rinfresci » était servi dans la salle du Consistoire aux membres du corps diplomatique et à quelques autres invités.

Ajoutons pour la chronique que les témoins étaient pour le marié : le comte Capello, ministre du Nicaragua auprès du St-Siège, et le prince Lélio Orsini ; pour la mariée : M. Franco Ratti, son frère, et M. Subercaseaux, ambassadeur du Chili auprès du Saint-Siège.

Le Pape avait offert à sa nièce un cadeau où il s'est montré fidèle à ses goûts de bibliothécaire : quatre étagères artistiques portant une centaine de livres choisis. Le gouvernement du Nicaragua, de son côté, avait élevé le marié au grade de conseiller de légation.

L'Eglise et l'Etat, l'Ancien et le Nouveau Monde ont ainsi souri à ces noces qui ont parfumé quelques heures les hautes salles vaticanes d'une atmosphère de jeunesse inaccoutumée. **Guardia.**

ECHOS DE PARTOUT

Un monstre politique. — Ce monstre politique se trouve en Grèce. Il a été annoncé par les dépêches. On peut voir, en effet, dans Athènes, ce curieux animal, l'opinion publique aux 56 têtes ! Pourtant la naissance de ces nombreux partis en vue des élections du 7 novembre, est si logique, lorsqu'on accepte les principes de cette fécondité qu'on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre lorsqu'elle devient envahissante.

Ceux des Grecs qui ont décrété que le peuple avait le droit de tout discuter, de tout soumettre au vote., le droit de s'associer comme il l'entendait pour former autant de clans politiques qu'il désirait, ne doivent pas se montrer surpris que leur pays n'offre pas la sagesse traditionnelle des deux grands partis politiques de l'Angleterre, mère des Parlements. Nous verrons bientôt ce que cette extraordinaire débauche de manœuvres, de discours, d'intrigues, de marchandages, d'invectives et de papier imprimé donnera comme postérité politique. C'est une débauchée, que la politique grecque ! Et l'on sait que les enfants nés sous le signe de l'inconduite portent souvent le germe de la mort en venant au monde. Attendons donc la naissance.

Les autos étrangères. — D'après une communication de la direction générale des douanes suisses, il est entré en Suisse pendant le mois de septembre 1926, 8,341 voitures étrangères.

Pas de candidat de valeur. — Le comité composé des professeurs de la Faculté de médecine de Stockholm, qui devait décerner le prix Nobel de médecine et de physiologie, a décidé de ne pas l'attribuer cette année.

En conséquence, le prix qui n'a été décerné ni en 1925 ni e 1926, sera, conformément aux statuts, ajouté aux fonds Nobel spéciaux.

Un jeune homme brûlé par la foudre. — Vendredi vers 16 heures, au cours d'un violent orage, à Granges (Veveyse fribourgeoise, à 2 km. de Palézieux Gare), près de la ferme des Verchières, appartenant à M. Ch. Dumas, marchand de bétail, la foudre a frappé à la nuque le jeune Dumas, fils, âgé de 14 ans, qui étendait du fumier à proximité d'un chêne, et l'a douloureusement brûlé tout le long de la colonne vertébrale. Projeté à terre, le jeune garçon se débattait en poussant de grands cris. Il a reçu les soins d'un médecin de Châtel-St-Denis, qui ne peut encore se prononcer sur les suites.

Un cas curieux de physiologie. — La « Basellandschaftliche Zeitung » annonce qu'une vache, appartenant à un aubergiste de Himmelried, a mis bas quatre veaux, qui ne présentent pas un aspect général anormal, mais n'ont que la taille d'un chat. Aussi n'ont-ils pas vécu.

Cette année déjà, le même animal avait mis bas trois veaux semblables qui ne purent vivre.

Ainsi, en l'espace d'une année, la dite vache a eu sept veaux.

Une branche de ciseaux reste dix-huit ans dans le ventre d'une femme. — Un cas exceptionnel dans les annales chirurgicales s'est produit à Longpré-les-Corps-Saints, près d'Amiens (France).

En incisant un abcès à l'anus dont souffrait une femme âgée de 56 ans, le médecin a retrouvé une branche d'un ciseau de chirurgie. Cette pièce avait été oubliée dans le ventre de la malade, lors d'une opération qui fut pratiquée en 1906.

Durant 19 ans, la malade ne souffrit pas, mais depuis une année la présence anormale de ce corps étranger lui causait des troubles graves.

Les attentats à la dynamite. — On a trouvé, dans la salle des archives du palais de justice de New-York, une valise contenant 25 livres de dynamite et une bombe à retardement munie d'un mouvement d'horlogerie. Suivant les experts, si la bombe n'avait pas été trouvée à temps, elle aurait complètement anéanti tous les bâtiments du palais, ainsi que les édifices voisins.

L'explosion aurait surpassé en violence celle du 16 septembre 1920, qui se produisit en plein Wall-Street, en face de la Bank Morgan, tuant 37 passants et en blessant 200.

D'autre part, l'église catholique de St-Pierre et S-Paul, à San Francisco, a été dynamitée, quelques minutes avant l'ouverture de la messe. Une énorme détonation s'est produite et les portes ont volé en éclats. Heureusement personne n'a été blessé.

C'est la troisième fois qu'un attentat de ce genre se produit. La police croit qu'il s'agit d'un fanatique religieux. Toutefois, on ne parvient pas à expliquer l'acte brutal, étant donné qu'aucune autre église de la ville n'a été l'objet d'un semblable attentat.

Un trésor qu'on veut garder. — On prétend qu'un amateur américain a offert au Musée de la ville de Soleure, par l'intermédiaire d'un peintre zuricois, une somme de six millions de francs pour la « Madone » d'Holbein le jeune (1497-1543) ; mais les stipulations de la donation ne permettent pas de vendre ce tableau, qui est inaliénable.

Souhaitons que cette nouvelle n'incite pas les voleurs de musées à diriger leurs vues sur ce tableau précieux entre tous.

Simple réflexion. — On n'est jamais plus esclave que lorsqu'on se croit libre sans l'être.

Curiosité. — Le samedi 23 octobre, un phénomène qui ne s'était pas produit depuis 1915 a été constaté à Trieste. Tandis que l'on percevait de la côte une sourde rumeur, paraissant provenir du fond de la mer, on vit le flot s'élever progressivement comme poussé par la tempête qui s'était déchaînée à la même heure. Le lendemain dimanche, le niveau de l'eau avait atteint 30 cm. au-dessus de la place l'Unité, causant de grands dégâts dans les magasins ainsi que dans les entrepôts le long du port. On attribue cette sorte de mascaret à un tremblement de terre dont le centre se trouverait dans le golfe.

Pensée. — Quand on voit les doctrines contre lesquelles beaucoup d'hommes ont échangé les trésors de vérités cachés dans le Christ, on se rappelle involontairement ce roi dont Sancho Pança raconte qu'il avait vendu son royaume pour un troupeau d'oies.

Le Sacre des Evêques chinois par Pie XI

Une vision de l'éternelle jeunesse de l'Eglise au tombeau de Saint Pierre

(Corresp. particul. du «Nouvelliste»)

Rome, le 28 octobre.

Pie XI a sacré ce matin dans la basilique Vaticane les six évêques chinois arrivés de Changhaï, il y a dix jours.

Comment décrire cette cérémonie qui s'est déroulée de huit heures jusqu'après midi devant quinze cardinaux, la cour pontificale, le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, de nombreux patriarches, archevêques, évêques et autres prélats, des centaines de prêtres et de religieux, parmi lesquels une foule de missionnaires, et des milliers de fidèles de toutes langues, de toutes nations, de toutes races ? Il faudrait transcrire trente pages du pontifical et elles n'apprendraient rien de nouveau.

Les évêques chinois ont été sacrés par le Pape comme le sont tout le long de l'année et partout les autres évêques depuis que le Saint Siège nomme des évêques et les sacre ou les fait sacrer. Mais c'est précisément en cela que réside la beauté poignante de cette cérémonie où l'on a vu le pontife romain conférer l'onction sainte à ceux qu'il avait fait venir du fond de l'Extrême Orient pour leur donner une part de l'autorité qu'il tient lui-même de ses devanciers.

La Chine chez les Papes

L'autel où Pie XI célèbre la messe pendant laquelle a lieu le sacre contient dans le formidable reliquaire de bronze élevé par le Bernin les restes de la Chaire où saint Pierre enseigna l'évangile aux premiers chrétiens de Rome. A ses pieds gît sous le baldaquin gigantesque de la Confession le corps du Prince des Apôtres. Les tombeaux de plusieurs apôtres et de cent trentre-trois Papes peuplent les nefs ou les cryptes de la basilique et la plupart des autres successeurs de Pierre sont venus comme celui d'aujourd'hui s'agenouiller ici, prier ici, bénir ici, consacrer ici.

Le Pape d'aujourd'hui prononce les mêmes prières qu'eux, accomplit les mêmes rites. On les a prononcées, on les a accomplis sur lui-même, il y a tout juste sept ans aujourd'hui, alors qu'il venait d'être nommé archevêque et nonce à Varsovie ainsi que pourrait en témoigner un de ses collègues d'alors qui siège à la tribune diplomatique comme ambassadeur de Belgique auprès du Saint-Siège, M. van Ypersele de Strihou. Je suis la cérémonie dans un pontifical qui fut imprimé à Paris en 1664 et qui reproduisait un texte consacré par Rome depuis plusieurs siècles. Ses rites et ses prières se répètent ce matin pour des prêtres de la Chine du XXme siècle qui apportent dans cette atmosphère romaine des bouffées de l'air tumultueux où se décide l'avenir d'un peuple de 430 millions d'hommes. La Chine de demain est d'ailleurs elle-même présente ici car j'aperçois à quelques pas du sanctuaire où se déroule le drame sacré plusieurs jeunes Chinois et au milieu d'eux le brave Père Lebbe, le lazariste belge devenu Chinois parmi les Chinois et qui de voir son rêve audacieux réalisé connaît la plus grande joie de sa vie apostolique.

Des jeunes ecclésiastiques chinois, élèves du Collège de la Propagande, assistent leurs évêques, et le Pape lui-même a voulu avoir auprès de lui pour les sacrer, avec son aumônier secret Mgr Cremonesi, Mgr Costantini, délégué apostolique à Pékin dont le labeur persévérant a rendu possible la cérémonie d'aujourd'hui.

Tableau grandiose

Quelle grandeur, quelle richesse de symbolisme dans cette liturgie qui en conférant la dignité épiscopale en rappelle les charges et les devoirs ! L'évêque doit garder intact le dépôt de la foi, il doit gouverner, enseigner, consoler, aider. Il ne devient pas évêque pour lui, mais pour les autres et c'est pour eux, non pour lui, qu'une part de la puissance divine lui est confiée. Les six fils de Chine que le Pape de Rome associe à son ministère prêtent serment d'accomplir leur mission dans cet esprit et ils scellent cet engagement en consacrant avec le Pontife suprême une seule hostie et un seul calice dont il les communiera l'un après l'autre après s'en être communié lui-même.

La messe s'achève et voici, après la bénédiction, un tableau vraiment grandiose.

QUEL DÉLICIEUX CAFÉ
Il est sûrement préparé avec de la
CHICORÉE DV PURE
On obtient la marque DV
dans toutes les bonnes épiceries.

Le Pape s'est assis au fauteuil de la « sedia gestatoria » du côté deelaoinsdrétupj demi tourné vers les six évêques alignés devant l'autel sur une rangée de sièges. Pie XI est hiératique sous la haute mitre de brocard et les ornements pontificaux. A sa droite, les évêques chinois dressent une barrière blanc et or, mitre en tête et crosse à la main. Ils écoutent l'homélie latine de Pie XI qui leur parle comme pouvait parler un saint Grégoire ou un saint Léon aux évêques missionnaires d'autrefois.

Le Pape, en des périodes cadencées où l'on retrouve l'humaniste, exprime sa joie et ses espoirs. Il est heureux d'avoir pu lui-même donner l'onction sainte à des fils de cette Chine immense d'une culture si ancienne et si étendue.

Il établit ainsi un lien plus étroit entre elle et le Siège de Pierre et il compte sur ceux qu'il lui renvoie avec le caractère épiscopal par assurer à l'Eglise de nouvelles et riches moissons : «Elegi vos, leur dit-il, en terminant, ut eatis et fructum afferatis. »

Aux tombeaux des apôtres

Et Pie XI entonne le « Te Deum » dont les versets sont ensuite alternés par la Capelle Sixtine que dirige le maître Perosi et par l'assistance, tandis que les nouveaux évêques s'en vont en cortège porter à la foule qui emplit la basilique leurs premières bénédictions. A leur retour, c'est de l'autel même qu'ils bénissent le peuple. L'un après l'autre ils y montent pour tracer par trois fois le signe de la croix, adressant ensuite trois fois aussi au Pontife consécrateur le cri rituel : « Ad multos annos ! » Et il semble que ce soit de toutes les régions de la Chine qu'on entende s'élever successivement le vœu de bonheur envers le Pape qui vient de l'honorer si grandement.

Ce vœu est ratifié par les milliers de fidèles quand Pie XI, remonté sur la Sedia Gestatoria quitte la basilique après être allé s'agenouiller avec les nouveaux évêques et les cardinaux au tombeau des saints Simon et Jude puis au tombeau de saint Pierre pour une prière qui achève de relier l'apostolat des missionnaires d'aujourd'hui à la mission des premiers apôtres.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

L'attentat contre Mussolini

Le criminel lynché
Pas de désordre. — Les félicitations

Samedi, M. Mussolini s'était rendu à Bologne pour inaugurer un superbe bâtiment destiné à tous les sports. Comme à son ordinaire, il avait prononcé un discours émouvant sur l'œuvre du fascisme, et passé les troupes en revue. Tout cela au milieu d'ovations répétées.

Vers 17 h. 40, le cortège s'engageait dans la rue de l'Indépendance, lorsqu'un coup de revolver partit d'un groupe massé sur un trottoir.

Le projectile brisa la bande du grand cordon que portait M. Mussolini, arracha un morceau de son uniforme à la hauteur de la poitrine et traversa ensuite la manche de la jaquette du maire de Bologne qui accompagnait le « Duce ».

Pendant la confusion qui suivit immédiatement l'attentat, l'auteur du crime a été lynché par la foule exaspérée.

M. Mussolini conserva son calme, arrêta quelques instants son automobile et continua ensuite sa route vers la gare, où il adressa un discours aux officiers réunis sur la place. Il est parti ensuite par train spécial pour Forti où il prendra quelques jours de repos.

Le récit d'un témoin

Le correspondant du « Corriere della Sera » a interrogé une jeune femme qui était à côté de l'agresseur de M. Mussolini. Cette femme a fait le récit suivant :

« Pendant que j'attendais le passage du premier ministre, j'avais remarqué un jeune homme tout près de moi et derrière le cordon de troupes. Le jeune homme tenait une main dans sa poche. Inquiet et agité, il me toucha plusieurs fois le corps, si bien que je fus obligée de l'inviter à mettre fin à sa manœuvre. Il me répondit avec arrogance : « Je fais ce qui me plaît.» Dès que la voiture présidentielle fut à notre hauteur, l'inconnu retira de sa poche sa main armée d'un revolver et fit feu contre l'automobile. Le maréchal de gendarmerie qui se trouvait devant le cordon de troupe s'élança immédiatement sur l'agresseur. Une bagarre s'ensuivit et je ne vis plus rien. »

Qui était-il et qu'est-il devenu ?

Au premier abord, l'agresseur était un inconnu. La foule, exaspérée, se jeta sur lui, le terrassa et le lyncha. Il n'était pas possible d'établir son identité, car rien ne fut trouvé sur lui, ni cartes ni documents.

Il a été frappé trois fois à la poitrine par un poignard ou un couteau. La foule voulait encore sévir sur le cadavre, mais un député fasciste intervint en disant : « Les fascistes tuent les vivants, mais ne s'acharnent pas sur les morts ! »

Les gendarmes ont essayé en vain de l'arracher à la foule. Au cours de la bagarre qui suivit l'attentat, deux fascistes furent blessés. Le corps du jeune homme tué est resté une demi-heure étendu à terre avant que les agents pussent le transporter au bureau central de police.

Mais, bientôt, on apprenait qu'il s'agissait du jeune Anteo Zamboni, âgé de 15 ans, d'une famille connue à Bologne, fils de M. Mamolo Zamboni, imprimeur.

La police a procédé à l'arrestation de la famille entière du jeune homme, soit le père, M. Zamboni, imprimeur, deux de ses fils, de quelques années plus âgés que le criminel, et une tante. Un troisième fils fait son service militaire à Milan.

La famille Zamboni possède, outre une imprimerie, deux grandes maisons à Bologne. Sa situation financière est bonne.

On a arrêté également deux autres personnes qui étaient en étroites relations avec la famille Zamboni et qui habitaient la même maison.

L'ordre n'a pas été troublé

Avant de quitter Bologne, Mussolini avait donné des ordres sévères pour que l'ordre ne soit pas troublé et pour qu'aucunes représailles ne soient exercées nulle part. Ces ordres ont été télégraphiés dans l'Italie entière.

Le lendemain de l'attentat, il a envoyé au chef du fascio de Bologne un télégramme qui se termine ainsi :

« L'épisode criminel de la dernière minute n'entache pas la gloire de cette journée merveilleuse. Je t'envoie la bande mauritienne trouée par le projectile. Tu la conserveras au milieu des souvenirs du fascisme bolonais.

Je remercie par ton intermédiaire le peuple de Bologne et de la province émilienne et je veux dire une parole de certitude absolue aux camarades de l'Italie entière : « Rien ne peut m'arriver avant que ma tâche soit finie.» Je t'embrasse.

Mussolini. »

Les félicitations

Le Roi d'Italie, le Prince héritier, tous les chefs de gouvernement d'Europe ont adressé à M. Mussolini de chaleureuses félicitations pour avoir échappé à l'attentat. Le Conseil fédéral a chargé M. Vagnière, notre ministre à Rome, de présenter ses compliments et ses vœux.

L'indignation au Vatican

La nouvelle de l'attentat contre M. Mussolini fut communiquée au Vatican déjà dimanche soir, par le commissaire de la sûreté publique du quartier Borgo.

Le pape en fut douloureusement frappé et exprima son indignation pour l'attentat criminel. Il ne cacha pas sa joie en apprenant que M. Mussolini avait échappé au nouveau danger et s'écria, ému : « Ceci est un nouveau signe que M. Mussolini est protégé par Dieu. Il devrait cependant s'assurer d'une plus grande protection contre la haine de ses ennemis. »

Après ces mots, le pape s'est recueilli quelques minutes, puis il a fait parvenir à M. Mussolini l'expression de ses sentiments, déplorant l'attentat et félicitant le chef du gouvernement d'avoir échappé au danger.

Vouloir et agir

Ce nouvel attentat n'a pas troublé un seul instant la sérénité de M. Mussolini qui vient de commencer avec le même élan et le même enthousiasme la cinquième année de son immense travail.

Ses adversaires ont beau montrer de la haine : Mussolini s'est révélé une individualité étonnante. Il sait vouloir, organiser, travailler. Or, chaque fois que les sociétés, depuis l'origine de la civilisation et sous tous les régimes, ont désiré sincèrement grandir et prospérer dans l'ordre, ces trois mots ont été à la base de leur existence.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le crime d'une belle-mère

La Cour d'assises de Douai, dans le nord de la France, s'est occupé, la semaine dernière, d'un drame de famille vraiment monstrueux.

Au cours d'une promenade, le 26 août, une femme de distinction, de la riche bourgeoisie de Douai, âgée de 61 ans, Mme Lefebvre a tué sa belle-fille, toute jeune enfant encore et toute jeune mariée. La jeune femme était la fille d'un brasseur de Launoy nommé Mulle. Intelligente, très capable, très douce, aimable et jolie, elle allait devenir mère.

Ce procès éveilla dans tout le Nord une curiosité douloureuse. Peut-être n'a-t-on pas tout révélé sur les mobiles secrets qui ont armé la main de Mme Lefebvre. Mais il semble bien que le crime ait été l'aboutissement de la haine d'une belle-mère à l'égard de sa bru, qu'elle considérait comme une intruse dans la famille, haine implacable, née de la jalousie, de l'orgueil, du despotisme, de l'avarice. Au sujet de ce dernier vice, on a appris des détails vraiment stupéfiants. C'est ainsi que la belle-mère fit raccourcir la durée du voyage de noces (le jeune couple avait 100,000 francs de rentes, outre le revenu de l'étude) qu'elle fit don d'une broche somptueuse, mais qui se trouva être fausse; reprocha à sa belle-fille un œuf trop cher mis dans une sauce ; qu'elle se scandalisa du luxe d'une nappe, alors qu'une toile cirée suffisait ; qu'elle préconisa l'emploi de serviettes rouges, parce qu'on peut les garder trois ou quatre semaines sans les laver.

D'autre part, les médecins spécialistes qui ont examiné l'accusée ont conclu à sa responsabilité.

Particulièrement émouvantes les dépositions des plus proches parents : époux, frère et mère de la victime ; époux et deuxième fils de l'accusée. L'époux de l'infortunée jeune femme paraît avoir été sous l'influence complète de sa mère, qui le terrorisait. L'un des avocats a remarqué que sa faiblesse, depuis son mariage, a été une des causes du drame.

Les experts et contre-experts médecins ont été entendus au sujet de l'état mental de l'accusée. Les uns ont conclu à la responsabilité pleine et entière, déclarant que le mobile du crime devait être cherché dans le caractère autoritaire que, jusqu'au mariage de son fils, Mme Lefebvre avait imposé à tous les siens, l'emprise qu'elle exerçait, son esprit de domination. D'autres ont déclaré que Mme Lefebvre était démente, qu'elle était un monstre, mais un monstre « pathologique » qu'il convenait d'interner jusqu'à son dernier jour. Ce fut une belle chamaille entre aliénistes de deux écoles.

L'avocat général avait demandé aux jurés d'être sans faiblesse, de se montrer sans pitié. Les avocats ont plaidé naturellement la folie.

Les jurés ont reconnu Mme Lefebvre coupable du crime prémédité qui lui était reproché ; leur verdict est resté muet sur les circonstances atténuantes.

Par conséquent, Mme Lefebvre a été condamnée à mort.

La condamnation de Maurras

On se rappelle que M. Charles Maurras, directeur de l'« Action française », avait été condamné par défaut à deux ans de prison par le tribunal correctionnnel pour menaces de mort sous conditions envers M. Abraham Schramek, alors ministre de l'intérieur.

M. Maurras a fait opposition à ce jugement. Vendredi après-midi, le tribunal des appels correctionnels a condamné M. Maurras à un an de prison et 1000 fr. d'amende sans sursis.

La superstition des mauvais sorts

La commune d'Essert-la-Pierre (Haute-Savoie), vient d'être le théâtre d'une troublante affaire, dont quelques faits se rapprochent de celle de Bombon, qui fit tant couler d'encre.

Mme Delerce, 45 ans, depuis quelque temps était convaincue qu'on lui avait « jeté un sort » et accusait sa voisine, Mlle Zélaïde Berger, 45 ans, de ce maléfice. Elle profita de ce que Mlle Berger se rendait à la foire de Biot pour l'attendre au lieu dit « Les Tines », où elle lui administra une formidable volée, à tel point que Mlle Berger dut demander grâce.

Aux gendarmes venus pour enquêter, Mme Delerce prétendit que sa maison était hantée, car les poules ne pondaient plus, les œufs disparaissaient par enchantement ; quant aux pommes de terre, bien mieux, elles s'envolaient de la cave !... Tout cela, elle l'imputait à sa voisine, qui était possédée !

Mlle Berger a dû recevoir des soins du Dr Clair, de Saint-Jean-d'Aulph.

Le tueur de femmes de Toledo

Une ville dans l'épouvante

Les journaux abondent en détails sur les forfaits du tueur de femmes qui a fait, l'autre jour, sa réapparition à Toledo (Etat d'Ohio) et a signalé soudain sa présence par deux meurtres en moins de vingt-quatre heures.

D'après les autorités, il s'agit d'un individu surnommé Sam l'Indolent, un véritable maniaque du meurtre qui tue pour le plaisir, un sadique extraordinairement habile à choisir ses victimes au moment le plus propice et à dépister toutes les recherches.

L'enquête effectuée par les premiers détectives de l'Ohio auxquels sont venus se joindre plusieurs de leurs collègues de New-York, a établi que Sam opère de la façon suivante :

Il attaque brusquement ses victimes par derrière et les frappe violemment à la nuque avec un instrument contondant, de façon à les faire tomber assommées, complètement sans force. Après quoi, il entraîne le corps dans un coin obscur et le déshabille entièrement. Puis, si la victime râle encore, l'achève.

C'est ce qui a été constaté pour miss Lily Crow, maîtresse d'école, âgée de 26 ans, dont le cadavre portant dix blessures a été trouvé dans un coin d'une dépendance de l'école où elle enseignait.

Dans la ville, on venait à peine d'apprendre l'horrible assassinat de miss Lily Crow, lorsque, tandis que la police était alertée, se répandit comme une traînée de poudre la nouvelle que Sam l'Indolent avait pénétré chez Mary Alden, la femme d'un ouvrier, âgée de 47 ans, et l'avait tuée dans le petit salon de son appartement. Le désordre qui régnait autour du cadavre indiquait qu'il devait y avoir eu une lutte atroce. Ce fut alors une épouvante indescriptible.

Depuis ce jour, Toledo vit comme dans l'angoisse d'un cauchemar. Les familles n'envoient plus les fillettes ni les jeunes filles à l'école. Les femmes ne sortent qu'accompagnées. Plusieurs, après avoir résisté pendant quelques heures à une surexcitation aiguë, tombent malades de frayeur. Tous les hommes s'arment. Les services de police sont doublés et à chaque angle de rue un policeman se tient en faction.

On craint que, dans l'état d'énervement de la population, un innocent ne soit tué d'un instant à l'autre.

Des orages, de la pluie et de la boue

De violents orages ont marqué la journée de dimanche.

Ainsi, même dans la calme et ensoleillée Riviera les lignes téléphoniques et télégraphiques ont été endommagées.

Dans le Frioul les dégâts causés par le mauvais temps sont importants. Dans une localité de la province de Varese, une maison s'est écroulée, ensevelissant une personne.

Entre Sondrio et Tirana la ligne du chemin de fer a été détruite en plusieurs endroits.

Lundi, un train de la ligne Bolzano-Merano a été précipité dans l'Adige aux environs de la gare de Lana, par suite d'un éboulement de terrain. Un caporal et un soldat du génie qui conduisaient le train ont été tués. Un voyageur a été blessé.

La France, la Belgique et l'Espagne n'ont pas été mieux traitées.

De diverses communes du Var arrive la nouvelle qu'une pluie de petite poudre jaunâtre est tombée pendant quelques minutes ; on en a recueilli les traces, notamment sur les feuilles et les fleurs. Elle avait la même apparence que la pluie de boue jaunâtre signalée aux environs d'Aix-en-Provence.

A Cerbère, on signale une averse boueuse et rougeâtre, qui a été précédée d'un immense nuage cuivré et qui est tombée durant quelques minutes.

On signale que dans toute la vaste plaine d'Anburdan, en Espagne, une pluie boueuse est tombée à la suite d'un assez violent mouvement sismique.

A Coblence, le niveau du Rhin a augmenté de trois centimètres par heure ; celui de la Moselle, près de Trèves, de huit centimètres.

On signale aussi une forte augmentation du niveau du Haut-Rhin et du Necker.

Les ports de la Meuse à Liège sont en partie inondés. On signale des désastres à Tillour et à Vandre.

... et un nouveau séisme en Arménie

Un nouveau et grave tremblement de terre s'est produit à Alexandropol (Arménie) et a été suivi d'un ouragan de neige. Les habitants souffrent cruellement dans des abris improvisés, mais insuffisants. Vingt-deux bébés, dont deux jumeaux, sont nés pendant le séisme et sont soignés dans une tente d'hôpital américaine. La pluie a augmenté les souffrances des sans-abri dont le nombre atteint 2800 et a complètement avarié les réserves de vivres. Des médecins et des infirmières américaines ont procédé toute la nuit à des opérations d'urgence pendant que des chocs violents menaçaient de démolir le bâtiment. La société de secours de la Bible Lands Mission a fait savoir de Londres, par télégramme, qu'elle faisait aux sinistrés une donation de 500,000 livres sterling et de mille couvertures.

NOUVELLES SUISSES

La ferme de Serix incendiée

Un incendie s'est déclaré dimanche, vers 19 h. dans la partie rurale de l'Institution agricole et professionnelle de la Suisse romande à Serix près Oron (commune de Palézieux).

L'incendie peut être attribué, d'une façon presque certaine, à la fermentation du regain. En peu de temps, toute la ferme a été embrasée. Le bétail a pu être sauvé, mais toutes les récoltes de l'année, foin, regain, céréales sont anéanties. La perte est considérable.

Fort heureusement, on n'a jusqu'ici aucun accident à déplorer.

Le feu a été maîtrisé vers 22 heures.

Quinze pompes étaient accourues, quatre ont été désignées pour monter la garde près du foyer éteint, les autres ont été licenciées.

C'est la troisième fois, en 63 ans, que la ferme de Serix est détruite par le feu ; la première fois, ce fut au cours d'un orage; le deuxième incendie fut allumé par un pensionnaire.

L'Institution de Serix est un grand domaine avec ferme ; elle comporte plusieurs bâtiments : la ferme, l'ancienne maison avec les anciens dortoirs et les classes pour les élèves, les ateliers, un bâtiment nouveau avec dortoirs, inauguré en 1925 et un autre bâtiment abritant le directeur, les cuisines et le réfectoire. Le domaine et les bâtiments représéentent une valeur de fr. 63.000, le chédail de fr. 33,000.

Votations et budgets

Le peuple soleurois a accepté dimanche par 7668 voix contre 3781 le projet de loi cantonale sur les constructions et par 8192 voix contre 3316 la loi cantonale sur l'assurance des chômeurs.

En votation communale, le projet de construction au chef-lieu d'un nouvel établissement de bains, devisé à 350,000fr., a été approuvé par 622 voix contre 538.

— Le budget du canton de Berne pour 1927, qui va être soumis au Grand Conseil, prévoit 56,112,895 fr. de recettes et 59,682,150 fr. de dépenses, soit un déficit de 3,569,264 francs. L'excédent des dépenses prévu au budget de 1926 était de 3,232,605 francs.

Le projet de budget de la ville de Berne présente un déficit de fr. 1,910,191.

— Le budget cantonal pour 1927 a été approuvé samedi par le gouvernement tessinois. Il prévoit un boni de 32,000 francs. En 1926, le déficit était de 3200 francs.

Un éboulement aux Grisons

Dans la nuit de dimanche à lundi, un éboulement s'est produit au-dessus du village de Santa-Maria. La masse de terre et de pierres s'est avancée le long de la route de l'Umbrail jusque dans le village. La population, alarmée par le veilleur de nuit, a pu parer à de graves dégâts. Le limon a envahi quelques maisons. La circulation sur la route de l'Umbrail est interrompue. Sur certains parcours, la route est entièrement obstruée.

Lundi, des secours ont été demandés dans toutes les communes de la vallée de Munster à raison des inondations. Jusqu'à présent, on ne signale aucun accident.

... et au Salève

Un important éboulement s'est produit au Salève. Une énorme masse de rochers, évaluée à près de deux mille mètres cubes, s'est détachée d'une paroi, au flanc de la montagne et après une chute verticale de deux cents mètres environ est venue s'écraser dans la carrière de M. Ravex, située entre le château de Crevin et Les Sources. Les débris de rocs se sont répandus sur une largeur dépassant cent mètres.

Fort heureusement, aucune habitation ne fut atteinte par les rochers, bien que ceux-ci aient roulé très loin, au pied de la montagne. On ne signale pas de dégâts. Seuls des buissons et quelques arbres ont été rasés par l'avalanche de pierres.

La coqueluche mortelle

A Cœuve (Jura bernois), deux enfants de la même famille, une fillette de deux ans et demi et un petit garçon d'un an, sont morts à quelque temps d'intervalle des suites de la coqueluche.

Mort sous un véhicule

Une déménageuse de la maison d'expédition bernoise Schwarz, Berger et Cie, à Berne, roulant à vive allure, s'est renversée dans le Lyssbach avec le tracteur qui la remorquait. Cependant que trois déménageurs purent sauter sur la droite, l'ouvrier Gerber, de Berne, se trouva pris sous les roues du lourd véhicule. Lorsqu'on parvint à le dégager, il était mort.

La nuque brisée

A Baldingen (Argovie), un domestique de campagne, Otto Schlageter, 41 ans, Badois, est tombé dans l'aire de la grange et s'est brisé la nuque.

Crime ou accident ?

M. Herzog Walter, charpentier, de Thal (St-Gall), habitant Locarno (Tessin), marié, père de famille, âgé de 32 ans, avait été trouvé sans connaissance il y a quelques jours dans un pré, au bas d'une rue où il avait fait une chute. Il avait passé la nuit entière dans cette position. Transporté à l'hôpital, il est mort samedi, sans avoir repris connaissance. On ignore s'il s'agit d'un crime ou d'un accident.

Les crimes d'un original

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie éclatait à Flamatt (Fribourg), détruisant une grande partie du mobilier d'une maison.

Un commerçant, nommé Théodore Christen, originaire de Starrkirch (Soleure), habitant Bumplitz, était soupçonné d'être l'auteur de cet incendie. Christen, en effet, dans une lettre, aurait déclaré qu'il se suiciderait après avoir commis son crime.

Vendredi matin, la police a trouvé son cadavre à la Grossmatt, près de Thörishaus. Christen s'était tiré une balle de revolver.

Il a été établi que l'incendiaire avait pris toutes les dispositions nécessaires, aussi bien dans son appartement que dans sa cave, pour faire éclater un grand incendie, qui, heureusement, ne fut qu'insignifiant. Comme la maison était construite en partie en bois et que plusieurs granges se trouvent à proximité, une véritable catastrophe aurait pu se produire.

Christen, d'une soixantaine d'années, vivait seul et passait pour original.

Fillette brûlée

La petite Alice Bize, 5 ans, fille de M. Bize-Roth, mécanicien à Vuillerens (Vaud), brûlée par le contenu, qu'elle avait renversé sur elle, d'une marmite où cuisait le bouillon de la troupe, a succombé à l'hôpital cantonal où elle avait été transportée.

LA RÉGION

La pêche dans le Léman

Sur la proposition du conservateur des eaux et forêts, le préfet de la Haute-Savoie vient de prendre l'arrêté suivant :

« La tolérance accordée du 1er octobre au 30 novembre, pour l'usage des filets dits « grands pics » dans le lac Léman, est supprimée à partir du 1er novembre inclusivement ».

On sait que les « grands pics », filets de surface pour les truites, sont interdits en eaux suisses.

Malversations

Un jeune homme, nommé B., employé dans une banque d'Aigle, a disparu subitement pendant qu'un contrôleur faisait une visite de bureau. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était livré à des malversations et que, craignant d'être découvert, il avait pris la fuite.

D'autres personnes seraient également victimes de ses agissements délictueux. Il s'agirait là d'un découvert de quelques milliers de francs. Quant aux sommes détournées à la banque, seul un long et difficile pointage permettra de les établir exactement, le coupable ayant procédé à ses manigances avec une habileté consommée.

De bonne conduite, sortant peu, travaillant encore entre ses heures de bureau à un petit commerce et à des comptabilités particulières, on croit que ce jeune homme s'est livré à des spéculations de bourse et que subissant des pertes il les aura couvertes, en attendant de pouvoir les récupérer, au moyen de l'argent d'autrui.

Poignée de petits faits

✶ L'Agence Respublica apprend de bonne source que le Département militaire fédéral s'est prononcé favorablement au vœu exprimé par l'Association suisse de ski et adressera prochainement une invitation officielle à plusieurs gouvernements étrangers pour qu'ils participent aux concours de patrouilles militaires le 29 janvier, à Château-d'Oex.

✶ Samedi, un incendie causé par des défectuosités dans une cheminée, a éclaté dans l'hôtel Tannenberg, situé à une heure de Haselen, près de Schwanden. Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, le grand bâtiment en bois était en flammes ; il a été complètement détruit, avec tout le mobilier. L'hôtel n'était actuellement occupé que par le propriétaire, M. P. Zopfi-Stüssi, sa femme, ses deux enfants, le domestique et la servante. Tous ont trouvé un abri dans les chalets voisins.

✶ Un train parti de Bordeaux en direction de la Tremblade a été tamponné vendredi par un train de ballast. Un mécanicien a été tué et 12 voyageurs blessés.

✶ M. Vilbert, l'acteur parisien, est mort, à la suite d'une opération, à Vichy. Il avait débuté au music-hall, d'où il était passé au théâtre. Il s'était fait applaudir dans des pièces lyriques. Sa dernière création retentissante aura été « Mon curé chez les riches », au Théâtre Sarah-Bernhardt.

✶ Dimanche, un incendie très violent a éclaté dans la Pharmacie centrale de Bruxelles. Les trois étages du bâtiment ont été la proie des flammes. Les immeubles avoisinant la pharmacie ont dû être évacués. Le travail des pompiers pendant l'incendie a été rendu particulièrement difficile du fait des fumées chargées de gaz de toute nature. Deux pompiers ont été blessés.

A un certain moment, les pompiers ont eu leur retraite coupée et l'on ne put les dégager qu'au bout d'une demi-heure.

L'incendie aurait sans doute pris une grande extension si l'on n'était parvenu à noyer la citerne à essence.

Les dégâts sont évalués dès à présent à 12 ½ millions de francs environ, couverts par vintg-deux compagnies d'assurances.

✶ Le comité d'organisation des jeux olympiques d'Amsterdam a décidé d'émettre des timbres spéciaux et en même temps de proposer au comité d'organisation des jeux olympiques d'hiver, s'il n'y avait pas lieu d'émettre une série de timbres spéciaux en Suisse à l'occasion de ces jeux.

✶ On signale de fortes pluies dans le Tessin inférieur et dans la Haute-Italie. Dans la région des lacs vers le val Maggia et les environs de Locarno, il tombe une pluie diluvienne accompagnée de sourds orages. A Locarno même, l'eau a atteint 100 millimètres en vingt-quatre heures.

Nouvelles Locales

L'importance du monopole des céréales pour le canton du Valais

On nous écrit :

Les agriculteurs valaisans ont fait très largement usage de la faculté qu'ont les producteurs cultivant les céréales pour leurs propres besoins de se mettre au bénéfice de la carte de mouture. Le nombre de ces cartes délivrées s'est monté pour 1925 au chiffre éloquent de 9855. En d'autres termes, le nombre des exploitations agricoles valaisannes cultivant les céréales pour leurs propres besoins est de beaucoup supérieur à la moitié de leur totalité. Il a été payé jusqu'à ce jour pour 9385 cartes de mouture et 3672 tonnes de céréales, un montant de primes de 265,000 francs. A ce chiffre vient s'ajouter celui de la somme d'environ 15,000 francs, montant de ce qu'a coûté l'exécution de ces mesures. Ainsi, la Confédération aura alloué au Canton du Valais sous ces différentes formes, une somme d'environ 300 mille francs pour 1925. L'acceptation du monopole aurait probablement pour effet de majorer encore ces sommes.

Là ne se bornent pas cependant les avantages que retire le Valais du monopole du blé. En effet, les populations montagnardes bénéficient encore de la bonification des frais de transport de la farine. On ne peut encore déterminer le niveau exact de la somme que représente cette précieuse mesure, mais on peut l'évaluer à quelque 50-100,000 francs. Il convient de remarquer que ces chiffres ne renferment pas l'économie que réalise le Valais grâce à l'avantage de la livraison franco des céréales.

Tandis que l'allocation des autres subventions fédérales est subordonnée à la condition que le canton doit verser lui-même une somme égale, il n'en est pas ainsi pour les avantages retirés du monopole qui sont acquis en entier.

Ces quelques chiffres excellent à montrer combien le Valais est, du seul point de vue fiscal déjà, intéressé à l'acceptation du monopole du blé. Si ce dernier devait subir un échec, il ne faudrait pas songer à l'acceptation de l'initiative lancée par ses adversaires car elle serait sûrement rejetée et c'en serait fait alors des primes de mouture, de la livraison franco des céréales et du subside alloué pour les frais de transport de la farine dans les régions montagneuses; ces précieux attributs des mesures actuellement en vigueur pour assurer l'approvisionnement du pays en pain disparaîtraient sûrement.

Les décisions

Ont voté dimanche des résolutions en faveur du Monopole :

à l'unanimité, les délégués de l'Union agricole suisse réunis en assises annuelles à Schwyz ;

par 137 voix contre 8, les délégués du parti conservateur cantonal lucernois ;

par toutes les voix, à l'exception de celles de St-Gall, les délégués des employés d'entreprises privées réunis à Will au nombre de plus de 200.

En revanche, le parti progressiste bourgeois d'Appenzell, Rhodes-Extérieures, a décidé de laisser la liberté de vote à ses adhérents et le Comité central des boulangers et pâtissiers contre le monopole.

La Toussaint à Sion

On nous écrit :

Précédée de la belle solennité du «ChristRoi » à laquelle participèrent officiellement le Président et le Vice-Président du Conseil d'Etat, MM. Joseph Kuntschen et Oscar Walpen, la fête de la Toussaint a été dignement célébrée en notre antique Cité épiscopale.

Comme à l'ordinaire, il y eut messe pontificale célébrée par S. G. Monseigneur Biéler, au cours de laquelle le Chœur mixte se produisit avec le succès qui lui est coutumier.

A l'issue des Vêpres eut lieu la traditionnelle procession au cimetière, procession honorée de la présence du vénéré Chef du Diocèse, entouré du Corps capitulaire. A la foule des fidèles qui avait envahi le funèbre enclos, dont la plupart des tombes disparaissaient sous les mousses et les fleurs, le Rdme Vicaire-Général, M. le Chanoine Gabriel Delaloye, adressa une très éloquente et très émouvante allocution sur la Communion des Saints, L'éminent orateur rappela avec force le pressant devoir des vivants de prier pour ceux qui attendent leur libération de la charité de nos suffrages.

Cette impressionnante cérémonie du cimetière s'acheva par un Salut à la Cathédrale.

Chez les Eclaireurs sédunois

On nous écrit :

Dimanche 31 octobre, une douzaine d'Eclaireurs de la Troupe de Sion faisaient leur « Promesse ». Ce fut l'occasion d'une bien gentille cérémonie qui se déroula au pied du monument du Soldat, sur la place de la Cathédrale. Elle s'ouvrit par un chant, puis M. l'abbé Jean, aumônier de la Troupe, prononça une forte allocution au cours de laquelle il fit ressortir la beauté de l'idéal scout, tout pétri de cette vivante foi chrétienne qui fait les bons fils et les bons citoyens. « Toujours prêt » au devoir, au dévouement, au sacrifice, telle est la devise scoute, l'une des plus belles et des plus chrétiennes qui soient. Comparant ensuite le rôle des Eclaireurs à ceux des célestes messagers, l'orateur félicita la Troupe d'avoir choisi l'illustre archange saint Michel comme protecteur et l'engagea à marcher crânement sur les traces de son vénéré Patron.

Eurent lieu ensuite le chant si impressionnant de la « Promesse », immédiatement suivi de la prestation individuelle du serment entre les mains de l'aumônier lui-même.

La Troupe de Sierre avait envoyé aux frères sédunois une petite délégation avec son drapeau, geste qui fut fort goûté ici.

Puisque nous parlons de nos Eclaireurs, notons que, sous l'impulsion de leur Chef dévoué, M. Albert Exquis, vaillamment secondé par ses chefs de patrouille et le Comité, le mouvement scout prend de plus en plus d'extension dans la capitale. «Partis» au nombre d'une douzaine au printemps dernier, ils sont aujourd'hui une soixantaine, animés du meilleur esprit et fermement décidés à être « Toujours prêts », quoi qu'il arrive !

Asphyxié

Un Valaisan, habitant Genève, M. Alphonse Montagnon, 49 ans, jardinier de la campagne Colgate à Bellevue, a été trouvé mort dans sa loge samedi. Il avait succombé aux émanations d'acide carbonique provenant d'un poêle surchauffé de boulets.

Il a fait reparler de lui

Le Saint-Barthélemy a fait reparler de lui.

Grossi par les pluies persistantes, il a débordé vendredi soir et amené de nouvelles coulées de boue qui ont coupé la route cantonale.

Une automobile dont le conducteur s'obstina à vouloir passer est restée embourbée.

Cinquante hommes ont travaillé durant tout l'après-midi de vendredi, la nuit de vendredi à samedi et la journée de samedi pour rétablir la circulation.

La circulation était rétablie samedi soir.

Lundi, nouvelle alerte, mais, cette fois, provenant du Rhône à Lavey. Les eaux du fleuve montaient ; elles se trouvaient, à un moment donné, à 1 m. 50 du niveau normal.

Le poste de gendarmerie spécial, établi à Lavey depuis le récent désastre, a donné l'alarme.

Mais lundi soir déjà, le niveau baissait sensiblement, et, aujourd'hui, mardi, les craintes ont disparu.

Les Officiers d'Etat civil ont clos leurs travaux

Le congrès pour la fondation d'une Union internationale des officiers d'état-civil a terminé ses travaux. Un statut provisoire a été élaboré et un comité de travail constitué ayant pour tâche spéciale de recruter de nouveaux membres et la préparation d'une revue. Ce comité a été également chargé de la préparation du prochain congrès qui aura lieu vraisemblablement en France. L'assemble a élu les représentants des différents pays intéressés dans cette commission : pour la Suisse, M. Hofer, avocat, chef du Service fédéral de l'état-civil.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée et la signature des statuts par les divers membres, le président a prononcé l'allocution de clôture du congrès.

Visitez l'Exposition

Les travaux exécutés aux divers cours de tissage et de broderies rustiques valaisannes, donnés, cet été, à l'Ecole cantonale d'Agriculture de Châteauneuf, seront exposés du 6 au 14 novembre, dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville, à Sion.

A cette occasion, un métier à tisser, nouveau modèle, fonctionnera et permettra aux visiteurs de se rendre compte des avantages qu'on peut en retirer.

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. et de 13 ½ à 17 h. L'entrée en est gratuite.

(Communiqué.)

CHALAIS. — (Corr.) — La Société de Chant remercie bien sincèrement toutes les personnes de la localité et des environs qui ont contribué à la parfaite réussite du loto de dimanche passé. Un merci tout spécial à la Société de Musique pour son concours aussi empressé que précieux.

MARTIGNY-VILLE. — Conférence sur les éboulements au Bois-Noir. — (Corr.) — Le Cerce d'Etudes de Martigny fera donner une conférence scientifique sur ce sujet palpitant d'actualité, jeudi, 4 novembre prochain, à l'Institut populaire. M. le Professeur I. Mariétan a bien voulu répéter chez nous sa brillante conférence de Monthey. La réputation du savant professeur de Châteauneuf comme conférencier n'est plus à faire, et, étant donné qu'il parlera d'un sujet qu'il a cultivé con amore et qu'il connaît comme pas un, c'est une belle et instructive soirée en perspective. Le Cercle d'Etudes adresse à toute la population de Martigny une cordiale invitation à cette conférence absolument gratuite.

Qu'on se le dise et qu'on aille nombreux jeudi soir à l'Institut populaire, à 8 ½ h. Ce sera une bonne occasion de connaître à fond ces événements dont on a tant parlé.

X.

SPORT

FOOTBALL
Championnat Suisse
Série A

Journée quelque peu surprenante, avec de nombreux résultats inattendus :

Servette bat Fribourg, 3 à 0 ; Chaux-de-Fonds bat Bienne, 2 à 1 ; Cantonal bat Urania, 2 à 1 ; Etoile-Carouge bat Etoile (Ch.-de-Fds), 2 à 1.

Granges bat Concordia, 6 à 1 ; Nordstern bat Bâle, 2 à 1 ; Young-Boys bat Old-Boys, 1 à 0 ; Aarau bat Soleure, 4 à 1.

Promotion

Monthey bat C. A. A. G., 4 à 0 ; Montreux bat Nyon, 3 à 1 ; Forward bat Vevey, 1 à 0. Comme on le voit belle victoire des Montheysans, qui remontent dans le classement où ils occupent maintenant la cinquième place.

Séries inférieures

Viège I bat Brigue I, 3 à 1 ; Sion I et Sierre I, 0 à 0 ; St-Maurice bat Vouvry I, 5 à 1 ; Monthey III bat Aigle II, 5 à 1.

St-Maurice bat Vouvry : 5 à 1

Contrariée par un vent violent, cette partie a néanmoins présenté un bon intérêt.

Au début du match, les Vouvryens, qui jouent avec le vent, dominent quelque peu, et marquent un premier but.

Cela a le don de stimuler St-Maurice qui travaille alors plus énergiquement ; l'effort des Agaunois se traduit finalement par le but égalisateur, marqué par L. Vuilloud ; un deuxième goal marqué par St-Maurice est annulé pour off-side.

Si la première mi-temps a été égale, il n'en sera pas de même de la seconde, car St-Maurice met alors tous les gaz, et sur différentes passes, Marguerat marque successivement quatre superbes buts, et c'est devant les goals de Vouvry que se termine la partie sur le résultat de cinq à un en faveur de St-Maurice.

Vouvry a plu par son énergie, car même en se sentant perdue, cette équipe ne s'est jamais relâchée, et a, au contraire, lutté énergiquement jusqu'à la dernière minute.

L'arbitre fut également à la hauteur de sa tâche, et il a, lui aussi, droit à des félicitations.

A la suite de ces matches, le classement du groupe devient le suivant :

Equipes	Matchs joués	gagnés	nuls	perdus	Points
St-Maurice	5	4	0	1	8
Monthey III	7	4	0	3	8
Montreux IV	3	2	0	1	4
Vouvry	5	2	0	3	4
Aigle II	4	0	0	4	0

C'est donc dimanche prochain que se jouera au Parc des Sports de St-Maurice cette partie capitale pour l'attribution de la première place.

Montreux comme St-Maurice n'ont encore perdu qu'un seul match, aussi le vainqueur de dimanche prochain a-t-il toutes les chances de se qualifier pour les finales. C'est assez dire par là tout l'intérêt de cette partie, aussi ne fait-il aucun doute que ce sera la grande foule pour y assister.

St-Maurice, pour s'assurer le maximum de chances, jouera vraisemblablement dans la même composition que contre Monthey et Vouvry, et il y a tout lieu de penser que, par son travail, son équipe saura faire plaisir à ses nombreux partisans.

Au programme de dimanche prochain, nous trouvons en outre :

Nyon I - Monthey I,
Monthey II - Bex II,
Vouvry I - Monthey III.

Et pour le Championnat valaisan :

Sierre I - Brigue I,
Sion I - Martigny I,
Brigue II - Viège II,
Sierre IIa - Granges I,
Sion II - Sierre IIb.

DERNIER COURRIER

L'attentat contre le duce

Zamboni serait bien l'agresseur

MILAN, 2. — Le jeune homme de 15 ans, Anteo Zamboni, est effectivement l'auteur de l'attentat contre M. Mussolini. La supposition suivant laquelle il aurait été tué par erreur est contestée par des témoignages sûrs. Le député Arpinati, qui conduisait la voiture dans laquelle se trouvait le président du conseil a parfaitement aperçu le jeune homme avec le bras tendu et le revolver au poing. D'autres témoins ont reconnu en voyant le cadavre le jeune homme qui s'étant frayé un passage à travers le cordon de la troupe, tira le coup de revolver.

Les journaux font une étrange description du criminel. Il était de caractère timide et d'intelligence tardive. Il avait très peu fréquenté les écoles. Son père lui confiait des travaux de garçon de bureau.

Les autres responsables

MILAN, 2. — Le « Popolo d'Italia », parlant de l'attentat contre M. Mussolini, écrit :

« Il fait exclure l'hypothèse de la folie soudaine de l'auteur de l'attentat. Le dernier mot n'a pas encore été dit sur la responsabilité directe de la famille du jeune homme. Il est permis de supposer que ce dernier peut avoir été l'instrument d'un horrible complot contre la vie du premier ministre et la sécurité de la patrie ou qu'il a été suggestionné par la propagande contre le régime, laquelle a son centre parmi les réfugiés.

La justice faite dimanche au jeune homme par le peuple de Bologne ne doit pas être interprétée comme une justice définitive. Il y a de nombreux points obscurs qu'il faut éclaircir. Il reste à connaître et à frapper d'autres responsables, peut-être les plus grands responsables ».

Le chef ne doit pas s'exposer

MILAN, 2. — Le correspondant à Rome du « Corriere della Sera » relève que le nouvel attentat contre M. Mussolini, le quatrième, est dû, comme les précédents, à une personne isolée de la masse.

Le correspondant adresse à M. Mussolini l'invitation de céder à l'insistance de toute la nation pour qu'il cesse d'exposer sa vie précieuse aux balles de ses ennemis. La même invitation est adressée au premier ministre par le «Popolo d'Italia», qui écrit :

« C'est une nécessité pour le fascisme d'adopter des mesures plus énergiques contre les assassins et leurs conspirateurs. Si le duce sourit et manifeste toujours plus sa volonté de « vivre dangereusement », les fascistes et le pays ne sont certainement pas du même avis. »

Congratulations

ROME, 2. — Sir Austen Chamberlain, M. Poincaré et le président de la Confédération suisse ont envoyé à M. Mussolini des télégrammes le félicitant d'avoir échappé à l'attentat de Bologne.

Le télégramme de M. Haeberlin, adressé au ministre de Suisse à Rome, est ainsi conçu :

« Profondément ému par l'exécrable attentat contre la vie du président Mussolini, le Conseil fédéral vous charge de lui présenter l'expression de sa plus sincère sympathie et ses congratulations les plus vives pour avoir heureusement échappé au danger. »

Lettres et télégrammes affluent de toutes parts.

†

M. **Alfred Fournier** et ses fils, **à Vernayaz**, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Ext d'env. 1000 attestations
Je n'ai fait que de bonnes expériences
jusqu'à présent de votre café de figues Sykos. Il donne à tout café une belle couleur foncée et augmente son arôme.
Mme E., à S.
Sykos
Prix en mag. : VIRGO 1.50, SYKOS 0.50, NAGO, Olten

Cours du change

Cours moyens

Paris	16.58	Londres	25.13
Bruxelles	72.15	Milan	22.45
New-York	5.18		
Berlin (le billion)	1.23		
Vienne (le million)	73.15		

Krisit
la poudre à nettoyer idéale !
HENKEL & Cie. S. A., BALE

A vendre beaux
petits porcs
ainsi qu'environ 200 kgs d'
escargots
bouchés
Chez Pochon-Magnin, „La Valaisanne", Lavey.

Banque Tissières fils & Cie
Martigny

Nous payons actuellement :

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5 %**

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) **4 1/4 %**

Comptes-courants à vue **3 1/2 %**

Comptes-courants **3 3/4 - 4 3/4 %**
(BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)

CHANGES
et toutes Opérations de Banque

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

WILLAMS
5000 superbes sujets disponibles pour espaliers à des prix sans concurrence. Grand choix en abricotiers, pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, prunotiers, noyers, cognassiers et arbustes d'ornements, soit ligustrum pour haies et clôtures.

Th. DIRREN & FILS, MARTIGNY

EXAMEN de la VUE
et conseils gratuits par M. Emile Treuthardt
opticien-spécialiste, se met à la disposition des personnes qui désirent des lunettes et pince-nez modernes munis de verres irréprochables.

Reçoit à

Martigny	Samedi 6 novembre de 13 à 16 h.	Hôtel Kluser
St-Maurice	Samedi 6 novembre de 16 à 18 h.	Hôtel de la Gare

Emile Treuthardt, opticien, Lausanne
Rue de Bourg 28 — Téléphone 45.49

L'Assurance Mutuelle Vaudoise
(fondée en 1895)

est la seule société suisse qui assure contre les accidents et contre la responsabilité civile sur la base de la

mutualité pure

Les bénéfices sont répartis annuellement entre les assurés. L'Assurance Mutuelle Vaudoise est une entreprise exclusivement suisse et ne travaille qu'en Suisse.

Agences :

Théodore LONG, agent général, Bex, Tél. 20
Ludwig PIGNAT, agence Vouvry, Tél. 21
Fridolin ECOEUR, agence Troistorrents, Tél. 5
Paul HUGON, agence Sembrancher
Joseph ZUFFEREY, agence Sierre, Tél. 160
Emmanuel ZENKLUSEN, agence Viège
Alfred KARLEN, agence Naters, Tél. 103

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le **sang**, **l'estomac** et les **nerfs**, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront un soulagement à leurs souffrances en employant la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

Celles qui craignent les accidents du **Retour d'Age** doivent faire, avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, une cure pour aider le sang à se bien placer, et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparé à la **Pharmacie Mag. Dumontier**, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. **3.50.**

Dépôt général pour la Suisse : **André Junod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Machines à écrire
neuves ou d'occasion
Atelier de réparation
pour tous systèmes
A. GARDEL
MONTREUX
Agence générale des machines à écrire
„ Remington "
pour le Valais

Eau-de-Vie de Fruits
(poires) à fr. 1.60

Eau-de-vie de prunes à fr. 2.20
Eau-de-vie de lie à fr. 2.20
Kirsch 1re qual. fr. 4.20
Envoi depuis 5 litres contre remb.
Jean SCHWARZ & Cie
Distillerie, Aarau, 9

Vins
Le bon fournisseur
A. ROSSA
MARTIGNY
Téléphone 81
Assortiment de vins rouges et blancs. — Importation directe
Maison très connue et de confiance

Camionnette
Rochet - Schneider, 18 HP, avec carrosserie, en parfait état, 1000 kg., **à vendre** de suite cause de double emploi.
Ferrero, Rue du Pré 35. **Lausanne.**

S.A. Sunlight, Olten

Bien heureux celui qui se procure du bonheur
par une économie intelligente. Au lieu d'acheter des être mélanges de café chers, aux noms pompeux, faites emploi du café de malt Kathreiner Kneipp qui est sain et de prix modique. Si c'est nécessaire, ajoutez-y vous-même un peu de café colonial. Cela vous fait faire des économies et c'est en même temps un gros avantage pour la santé de votre famille.
Du café que vous boirez, dépendra votre santé !

JAZ
Lumineux
Luit dans l'obscurité
Grâce à son produit spécial radio-lumineux

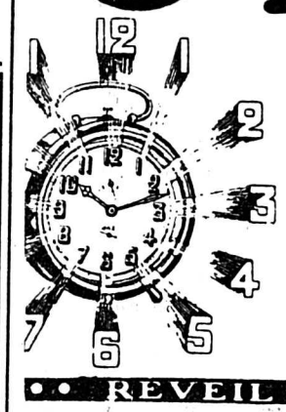

quatre modèles
cadran blanc 12 et 16 fr.
lumineux 14.50 et 20 fr.
REVEIL de PRECISION

VENTE AUX ENCHÈRES
Le dimanche 7 novembre 1926, à 14 heures, au Café Genoud au Broccard, Martigny-Combe, on vendra en bloc ou séparément :

Plusieurs **propriétés**, prés et champs, maison d'habitation, grange-écurie, grenier et part de raccard, situées au Borgeaud, Martigny-Combe, et des **vignes** aussi sur Martigny-Combe.

Pour renseignements, s'adresser à **Auguste Moret,** ou **Alfred Magnin,** à **Martigny-Ville.**

LA BALOISE
Compagnie d'assurances sur la vie à Bâle
Assurances vie entière et mixtes avec et sans participation dans les bénéfices
Assurances dotales **Rentes viagères**
Assurances contre les accidents et la responsabilité civile. Assurances populaires
Inspecteurs pour le canton du Valais
Léon Panchard à Bramois
Henri Savioz à Sierre

Pension - Restaurant
à remettre à Lausanne, en plein centre des affaires, 25 pièces. Vieille renommée et marchant bien. Ameublement et agencement en parfait état. Affaire sérieuse et de confian e.
Adresser offres sous K. 26814 L. à Publicitas, Lausanne.

02
le numéro de la chance de la **Loterie de l'asile des vieillards** du Canton de Lucerne, avec lequel se gagnent
Fr. 20.000.--, 10.000.--, 5.000.--, 3.000.--
en tout fr. 325.000.—
Chaque lot gagnant est connu à l'ouverture du billet
Prix du billet ; Fr. 1.-. En vente chez :
Gottlieb Grimm, coiffeur, **St-Maurice**
Louis Rouge, boulangerie, **Sion.**
Bureau de loterie **Münzgasse 5, Lucerne**

PoudreDELLA
pour nettoyer les vaches vélées. — 40 ans de succès
Dépôt pour le Valais :
Pharmacie Darbellay, Sion
Le paquet fr. 1.50. — Expéditions par retour du courrier

EXPORTATIONS
BOUCHERIE ROUPH
Rue de Carouge 36
GENEVE
expédie par retour du courrier : **Bœuf à rôtir,** fr. 2.60 le kg. **Bœuf à bouillir,** fr. 2.20 le kg. **Graisse de rognons,** 1.50.
Prix spéciaux pour hôtels, pensions, restaurants.

VIANDE BON MARCHÉ

Bouilli, avec os	1.60
Rôti, sans os	2.40
Viande fumée, sans os	2.30
Saucisses, saucissons	2.50
Salamis,	3.50
Gendarmes, la paire	0.40
Viande désossée pour charcuterie de particuliers	1.90

Expéditions. Demi-port payé
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Téléphone 92.59
Louve 7 **H. Verrey Lausanne**

Boucherie BOVEY
Tél. 8885. Université, 7
LAUSANNE
Bœuf rôti fr. 2.80 et 3.— le kg. bœuf bouilli fr. 2.20 et 2.40 le kg. Graisse de rognon 1.50 le kg. fondue 1.80 le kg. Cervelas et gendarmes à 25 ct. la pièce Saucisses de ménage extra à fr. 2.50 le kg. Saucissons mi-porc à fr. 3.— le kg. Poitrine de mouton à fr. 2.20 le kg.

BOUCHERIE
Albert GAUDET
Bld. St-Georges 66, Genève, expédie sans frais contre remboursement :

Rôti, de bœuf fr.	3.50
Bouilli, le kilo fr.	2.50
Poitrine de mouton fr.	2.50
Cuisses à saler fr.	2.40

FOIN - PAILLE
Engrais complet spécial pr vignes. Scories Thomas ; Flat bottelé
Transport par camions
Dépôt et bureau : **Quartier Agricole,** avenue des Bains **Sion,** Tél. 212.
Demandez prix-courant
Zenklusen & Cie, Sion

Nouvelle Baisse
Bon marché
FROMAGES d'EMMENTHAL
tout gras
Fr. 1.20 par livre
Colis 15 kg., 2.40 par kg
Colis 10 kg., 2.50 par kg
Colis 5 kg., 2.60 par kg
Non détérioré
Noirs U. Wolf, Coire
Fromages Téléphone 6.36

IMPORTANTE LAITERIE
est à remettre à Lausanne, située dans un grand quartier. Grand débit. Chiffre d'affaires prouvé. Affaire exceptionnelle pour preneur sérieux. Ecrire sous : Laiterie V. L. poste restante, St-François, Lausanne.

A vendre ou à échanger
juments
ragotes de 6 ans
Florentin Girard, Martigny.

Comparez aux produits similaires les prix et qualités des
CAFÉS TORRÉFIÉS PELLISSIER & Cie
et vous adopterez la marque

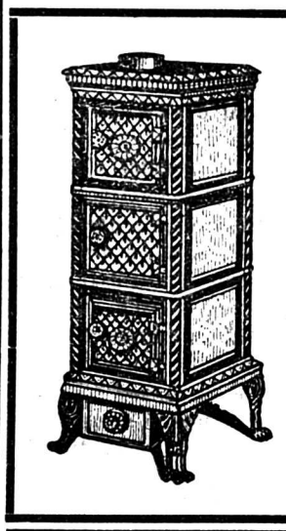

La Fabrique de Bagnes
livre des fourneaux chauffables à l'électricité, au bois et au charbon.

Dépôts :
Monthey : M. Oct. DONNET, fers.
Sion : M. J.-B. SAUTHIER, fers.
Martigny : M. Adrien SAUDAN, rue de l'Eglise.
M. VEUTHEY, fers.
Sierre : M. Joseph BRUCHEZ, négt., Villa.

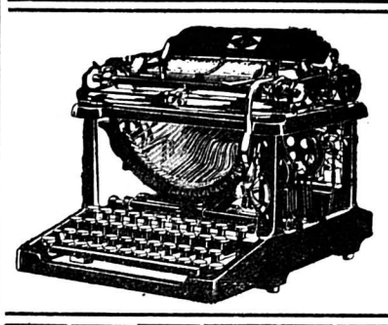

15 Machines à écrire **„JAPY"** neuves avec garantie sont vendues à frs. **400.—**

Profitez de cette occasion unique d'acheter une bonne machine à écrire à un prix exceptionnel. Demandez prospectus

H. BAUMANN-JEANNERET
3, Bd. Georges Favon GENÈVE

Grande Baisse de Prix
sur toute notre immense stock et nouvel arrivage de

TAPIS D'ORIENT

Nos prix très bon marché vous décideront de faire une visite dans nos magasins, sans engagement de votre part.

Nos frais généraux minimes nous permettent de vendre très bon marché

Tapis pour toutes les bourses. Marchandises de 1re qualité, garanties sur facture

SALON DE TAPIS PERSANS
Grand-Pont 8 (Entresol). Lausanne
B. Iynedjian

GROS DÉTAIL

Bouilli avec os, le kg. fr. 1.20
Rôti, 1ère qual. sans os 2.50
Rôti, 2ème qual. sans os 2.20
Saucisses, saucissons fr. 2.20
Salami, très sec le kg. fr. 3.50
Salametti, la douz. fr. 2.—
Viande fumée le kg. fr. 2.50
Viande pour charcuterie de particulier, sans os 1.70

Boucherie chevaline moderne
Mercerie 1, LAUSANNE

PIQUETTE
Acide tartrique - Tanin aux meilleurs prix
Formule pour fabrication de vin familial **toute l'année** le paquet complet pour 100 litres **5 francs**
Pharmacie Ed. Lovey, Martigny

Harmonium
Un magnifique instrument pou église ou pour particuliers, d'une sonorité merveilleuse, en beau noyer, 30 registres avec 2 genouilléres Vrai harmonium d'artiste, marque Lindholn, une des premières marques allemandes, **à vendre tout de suite.**
Maison de pianos **Riccardo Petronio,** Grand St-Jean 29 et Rue Pichard 3, **Lausanne.**

Viande désossée
pour charcuterie de particuliers fr. **1.90** le kilo
Expédition - Demi-port payé
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7 LAUSANNE H. Verrey

-: Imprimerie Rhodanique :-

Magasin à louer
A louer à partir du 1er décembre, magasin comprenant 2 locaux, 3 vitrines et 2 caves pour dépôts S'adr. à Joseph Mutti, Sion.

Chars neufs
Grande baisse sur tous les Nos ainsi que chars de chasse.
Papilloud, charron, Martigny.

Potager
à 3 trous en parfait état à vendre 80 fr.
S'adresser à Zimmerli, La Balmaz, Evionnaz.

Les timbres caoutchouc sont fournis vite et bien par l'Imprimerie Rhodanique.